

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 2014-18 CONCERNANT LES NUISANCES ET VISANT À PRÉVENIR L'INFESTATION DES MOULES ZÉBRÉES ET AUTRES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Lors de sa séance régulière du 2 décembre 2014, le conseil municipal a adopté le Règlement n° 2014-18 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces envahissantes.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 2 décembre 2014

Paul Conway Adjoint à la direction